

Fiche de données de Sécurité

Produit: **SKIP PROFESSIONAL DESINFECTANT**

Page: 1/6

FDS N°:DIVER-1441

Version du :2006-01-31

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- **NOM DU PRODUIT :** SKIP PROFESSIONAL DESINFECTANT
- **REFERENCE :** 1441
- **FOURNISSEUR :** JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex
- **Téléphone / Fax :** 01.45.14.76.76 - FAX : 01.45.14.76.11
- **E-mail / Site internet :**
- **Numéro d'appel d'urgence :** 01.45.42.59.59
- **Informations complémentaires - Type d'utilisation :**
Poudre désinfectante pour le linge.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Poudre alcaline.

Constituants contribuant aux dangers :

CAS N°497-19-8 Carbonate de sodium - Xi; R36 < 10%
EINECS 207-838-8
CAS N°85117-50-6 Alkyl benzène sulfonate de sodium - Xi; R38-41 < 5%
EINECS 285-600-2
CAS N°1344-09-8 Disilicate de disodium - Xi; R38-41 < 5%
EINECS 215-687-4
CAS N°68131-39-5 Tensio-actif non ionique - Xi; R41-50 < 5%
EINECS 500-195-7
Indications complémentaires:
Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- IRRITANT
R36/38: irritant pour les yeux et la peau
Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la Directive CE de classification pour les préparations.

4 - PREMIERS SECOURS

- - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un spécialiste.
 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
 - EN CAS D'INGESTION :
Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48
 - EN CAS D'INHALATION:
Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- **Moyens d'extinction :** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

Fiche de données de Sécurité

Produit: SKIP PROFESSIONAL DESINFECTANT

Page: 2/6

FDS N°:DIVER-1441

Version du :2006-01-31

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles :** Port d'un appareil de protection des yeux et du visage.
- **Précautions pour la protection de l'environnement :**
 - Ne pas rejeter le produit pur.
 - Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur.
- **Méthodes de nettoyage :**
 - Endiguer et absorber sur support inerte.
 - Eliminer les résidus à grande eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

- MANIPULATION :**
 - Ne pas respirer les poussières.
 - Eviter le contact avec les yeux et la peau.
 - Tenir à l'écart des matières combustibles.
- STOCKAGE :**
 - Conserver le produit dans son emballage d'origine et fermé.
 - Conserver à l'abri de l'humidité et à l'écart des acides.
 - Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- **COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:**
 - Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.
- **EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:**
 - Protection respiratoire: non nécessaire; cependant l'inhalation de poussières, vapeurs ou aérosols doit être évitée.
 - Protection des mains: gants de protection résistants aux produits chimiques en caoutchouc de type butyl ou nitrile (EN 374, catégorie III).
 - Protection des yeux: le port de lunettes de protection est recommandé lors de manipulation de produit pur.
- **EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL:** fontaine oculaire et lavabo.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect :** Poudre blanche à points bleus
- PH :** en solution à 1% : environ 10.5
- Température de changement d'état :**
 - non applicable
- Point éclair :** non applicable
- Caractéristiques d'explosivité :**
 - non explosif
- Densité :** à 20°C: environ 0.65 g/cm3
- Solubilité :** soluble dans l'eau.
- Information complémentaire :**

10 - STABILITE ET REACTIVITE

- Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Réaction exothermique avec les acides.
- Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SKIP PROFESSIONAL DESINFECTANT

Page: 3/6

FDS N°:DIVER-1441

Version du :2006-01-31

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:
 - peau: provoque des irritations
 - yeux: provoque de fortes irritations
 - inhalation: provoque des irritations
 - ingestion: provoque des irritations
- Classification CEE: IRRITANT

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.
Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.
Nomenclature déchets:20 01 29 (détergents contenant des substances dangereuses)

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.
IMDG - Produit non classé selon la réglementation des transports maritimes des matières dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits dangereux.
Symbole : Xi irritant
Phrases R : R36/38
Phrases S : S22-24/25-26-37
Contient du alpha-hexylcinnamaldehyde et du d-limonène. Peut déclencher une réaction allergique.
Référence réglementaire française: Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité.
Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées et/ou obtenues par Minitel N°Vert:08 36 05 00 99 Internet:www.diese-fds.com.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 :

CONCENTRATION en %	< 5	5 à <15	15 à <30	30 & +
Phosphates			X	
Agents de surface anioniques	X			
Agents de surface non ioniques	X			
Agents de blanchiment oxygénés		X		
Savon	X			
Polycarboxylates	X			

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SKIP PROFESSIONAL DESINFECTANT

Page: 4/6

FDS N°:DIVER-1441

Version du :2006-01-31

ENZYMES	PRESENCE
AZURANTS OPTIQUES	PRESENCE

PARFUMS
LIMONENE , HEXYL CINNAMAL

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Date de mise à jour: FDS 1441 - (31/01/2006)

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SKIP PROFESSIONAL DESINFECTANT

Page: 5/6

FDS N°:DIVER-1441

Version du :2006-01-31

ANNEXE

Liste des phrases R :

(AFISE 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflam_mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérigène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquerle cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
.../...

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SKIP PROFESSIONAL DESINFECTANT

Page: 6/6

FDS N°:DIVER-1441

Version du :2006-01-31

Liste des phrases R (suite) :

- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
 - R 57: Toxique pour les abeilles.
 - R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
 - R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
 - R 60: Peut altérer la fertilité.
 - R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 - R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
 - R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 - R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
 - R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
 - R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 - R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 - R 68: Possibilité d'effets irréversibles
-